ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 120288

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les moyens de détection mis en place dans les établissements pénitentiaires. En effet, suite aux observations du Comité contre la torture, dépendant de l'Organisation des nations unies, qui, dans ses observations finales relatives au dernier rapport sur la France, recommandait la généralisation des mesures de détection par équipement électronique, le Gouvernement français indiquait au Comité le 9 juin 2011 que « l'ensemble des établissements pénitentiaires est doté de portiques de détection de masses métalliques » et que l'administration pénitentiaire réfléchissait à l'installation de portiques à ondes millimétriques dans les établissements pénitentiaires. Elle lui demande donc de lui indiquer où en sont les intentions du ministère à ce sujet. Elle lui demande également de préciser les efforts budgétaires que le Gouvernement consentira à réaliser en la matière, les choix qui présideront à l'équipement des établissements de ce dispositif et, le cas échéant, la liste des établissements dans lesquels un tel dispositif a déjà été mis en place. Elle lui demande enfin si l'équipement des établissements a été défini comme l'une de ses priorités pour les mois à venir et si la présence d'un tel équipement dans les établissements pénitentiaires permettra la fin de la pratique humiliante et dégradante que constitue la fouille corporelle intégrale des personnes détenues, régulièrement dénoncée par les organismes internationaux de protection des droits de l'Homme.

Données clés

Auteur : Mme Danielle Bousquet
Circonscription : Côtes-d'Armor (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 120288
Rubrique : Système pénitentiaire
Ministère interrogé : Justice et libertés
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 10998
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)